



African Development Bank Group - Economic Commission for Africa

## PRESS CONFERENCE : THE AFRICA GENDER INDEX 2023

17:30 to 18:00 hours  
East Africa Time

1 November 2024

UNCC Press Conference Room,  
Addis Ababa, Ethiopia

## LAUNCH OF THE AFRICA GENDER INDEX 2023

18:00 to 19:00 hours  
East Africa Time

1 November 2024

UNCC Banquet Hall,  
Addis Ababa, Ethiopia



# INDICE DE L'EGALITE DU GENRE EN AFRIQUE 2023

## Rapport analytique

### Femmes africaines en temps de crise

#### Résumé

L'Indice de l'égalité du genre en Afrique (IGA) est une source de données fiable sur l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes en Afrique. Il regroupe les données statistiques des 54 pays africains sur trois dimensions (économique, sociale et autonomisation et représentation) en un seul indice. Il permet aux pays africains de suivre non seulement leur propre progrès au fil du temps, mais aussi par rapport à leurs pairs régionaux.

Cette deuxième édition de l'Indice, après son lancement en 2019, intervient à un moment particulièrement difficile pour les femmes et les filles africaines. L'Afrique est sortie de la pandémie de COVID-19 pour être aussitôt confrontée à de nouvelles crises complexes, notamment une insécurité alimentaire croissante, des turbulences économiques mondiales et une crise de la dette imminente. Les conflits et l'instabilité politique se multiplient, et l'accélération des effets du changement climatique fait payer un tribut de plus en plus lourd au continent. Ces chocs ont un impact différent sur les femmes et les hommes et risquent de compromettre les progrès de l'Afrique en matière d'autonomisation des femmes. Face à ce tableau, ce rapport s'inscrit sous le thème « Femmes africaines en temps de crise ».

Dans l'ensemble, l'IGA s'est amélioré entre 2019 et 2023, avec des variations importantes selon les dimensions, les régions et les pays.

Le score de l'indice de l'égalité du genre en Afrique s'est amélioré, passant de 48,6 % en 2019 à 50,3 % en 2023 (le score de 100 % représentant l'égalité du genre). Ce chiffre indique que sur le continent, les femmes africaines bénéficient d'à peine la moitié des opportunités sociales et économiques offertes aux hommes. Il est urgent de renforcer les mesures visant à combler ce déficit. Cependant, au rythme actuel, il faudra des décennies pour parvenir à l'égalité du genre en Afrique.

L'Afrique a réalisé des progrès significatifs dans la dimension sociale de l'égalité du genre. Cette situation est le résultat des améliorations sur une longue période de l'accès des filles à l'éducation et de certains résultats en matière de santé en faveur des femmes et des filles, en dépit d'un certain recul au cours de la période de la pandémie de COVID-19. Les résultats obtenus dans les autres dimensions sont moins positifs. La dimension de l'autonomisation et de la représentation a enregistré une légère amélioration depuis 2019, mais à partir d'un niveau de référence très bas. Les chiffres de l'année 2023 indiquent une baisse du score de la dimension économique et commerciale de l'égalité du genre par rapport à 2019, car les tensions économiques croissantes sur le continent ont touché les femmes de manière disproportionnée.

L'indice de l'égalité du genre varie de manière significative entre les pays, par exemple, il se situe à 30,9 % en Guinée-Bissau et en Libye et à 88,3 % en Namibie. Au Lesotho, il dépasse également 80 %, tandis que 10 pays se situent dans la fourchette 60 – 80 % et 29 entre 40 et 60 %. Quatorze pays affichent des scores inférieurs à 40 %, dont beaucoup ont connu des conflits et une instabilité prolongés. Le score de 14 pays – dont plusieurs ont connu une situation de guerre prolongée et d'instabilité – se situe en dessous de 40 %.

En termes de progrès régionaux, l'Afrique australe est en tête, avec un score moyen de 64 %, tandis que l'Afrique du Nord est la zone la plus en retard, avec 39,2 %, malgré les efforts substantiels enregistrés dans la région.

Au regard des résultats mitigés obtenus dans les trois dimensions, le rapport propose un ensemble de recommandations aux décideurs pour promouvoir l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes.

**Élimination de la ségrégation sexuelle sur le marché du travail :** Les décideurs doivent réexaminer les lois nationales qui restreignent l'accès des femmes à certaines professions. Ils devraient également analyser les obstacles informels à la participation des femmes dans divers secteurs et élaborer des stratégies adaptées pour les surmonter

**Lutte contre la pauvreté temporelle :** Les décideurs doivent continuer à améliorer l'accès aux services d'infrastructure de base, notamment l'eau potable et l'énergie, afin de réduire la pauvreté temporelle des femmes et leur permettre de consacrer davantage de temps à leurs activités économiques.

**Soutien à la jeune fille déscolarisée :** Les décideurs doivent développer des programmes pour encourager la jeune femme qui a quitté l'école à cause de la Covid-19 ou d'autres pressions à réintégrer le système éducatif, en accordant par ailleurs à la jeune fille-mère, un soutien spécifique.

**Enquête sur les obstacles à l'éducation des garçons :** Les décideurs doivent reconnaître qu'il existe également des obstacles spécifiques au genre dans l'éducation des garçons. Ils devraient encourager la collecte de données et l'analyse visant à éclairer les réponses politiques potentielles.

**Renforcement de la santé de la reproduction et des droits connexes :** Les décideurs doivent élaborer des programmes visant à sensibiliser les adolescentes au VIH et aux autres maladies sexuellement transmissibles, tout en améliorant leur éducation et leur accès aux contraceptifs.

**Réduction de la violence basée sur le genre :** Les décideurs doivent s'assurer que les centres d'accueil et les autres services essentiels pour les victimes de la violence basée sur le genre soient pris en compte prioritairement dans les budgets nationaux.

**Quotas dans les parlements et les gouvernements :** Les pays africains devraient envisager l'instauration de quotas pour renforcer la participation des femmes en politique et au gouvernement. Idéalement, un système de quotas devrait concerner tous les échelons du gouvernement et les postes administratifs de haut niveau. Les quotas actuels devraient faire l'objet d'évaluations régulières pour déceler des opportunités d'amélioration dans leur application pour une participation significative des femmes.

**Chocs et crises :** Les pays africains doivent s'assurer que les femmes sont impliquées à toutes les étapes de la planification de réponses politiques nationales aux chocs et crises actuels en Afrique, y compris les menaces sanitaires, l'insécurité alimentaire et le changement climatique, afin d'atténuer les impacts sur elles et faciliter leur contribution à la résilience nationale.

**Données sur l'égalité des genres :** Étant donné les insuffisances constamment relevées dans les données nationales sur l'égalité des genres et la menace croissante que représentent les chocs et crises pour les femmes, les pays africains devraient évaluer les instituts nationaux chargés de la statistique en tenant compte de la dimension genre, et ainsi identifier les biais cachés et améliorer la collecte de données, notamment sur les impacts variés de ces chocs et crises.